

Informations de base	
2026/2760(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Fixation de multiplicateurs de durabilité pour les polluants gazeux émis par les véhicules utilitaires lourds des catégories M3, N2 et N3 Modification Règlement 2024/1257 2022/0365(COD) Complétant 2022/0365(COD) Subject 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	ENVI Environnement, climat et sécurité alimentaire		
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis
	ITRE Industrie, recherche et énergie		
			Date de nomination

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
09/11/2023	Dossier renvoyé a la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
09/06/2026	Publication du document de base non-législatif	C(2026)03151	
09/06/2026	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
17/06/2026	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/08/2026	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2026/2760(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué

Modifications et abrogations	Modification Règlement 2024/1257 2022/0365(COD) Complétant 2022/0365(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/10/05907

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2026)03151	09/06/2026	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	